

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Fiche d'homologation N°
Voiture de tourisme	TOYOTA	H i a c e modèle RH20.V-JR(F)EW 7 places AV = 3	CH 0790 75
Constructeur	TOYOTA MOTOR CO LTD Nagoya / Japan		
Identification	sur la plaquette du constructeur (modèle): "RH20.V-JREW" (4 portes) resp. "RH20.V-JRFEW" (5 portes) devant le No du châssis : "RH20V"		
Plaquette constr.	devant le siège du conducteur, dans le véhicule (enlever le couvercle derrière à gauche, latéralement sur le montant AR de porte, dans la caisse du filtre à air (le siège du conducteur		
N° du châssis	"12 R" à droite, sur le bloc, devant la jauge d'huile (soulever le siège central)		
Ident du moteur	TOYOTA AG Generalvertretung für die Schweiz 5745 Safenwil		
Importateur princ.	RH20V - Signes fixes dans code du type RH20.V-JREW resp. RH20.V-JRFEW / RH20V		
Véhicule homologué			

Chassis	
Nombre d'essieux	2 Nombre de roues 4
Direction	mécanique
Transmission	mécanique synchronisée
Nombre de vitesses	4 Entraînement sur roues arrière
Frein de service	hydraulique, 2 circuits, AV=disques/AR=exp.interne, avec assistance par dépression, sur toutes les roues, régulateur selon charge, sur les roues AR
Frein auxiliaire	circuits AV + AR du frein de service
Frein d'arrêt	mécanique, à expansion interne, sur les roues AR
Ralentisseur	-
Contrôle 2 circ.	diff. de pression pour chaque circ.; LT combinée

Moteur			
Marque	TOYOTA	Type	12 R
Construction	en ligne	Temps	4
Carburant	B	Position	avant
Réfrigéras.	eau	Nombre cylindr.	4
Alésage	80,5	Course	78
Cylindrée	1587	CV-impôt	8,08
Puissance en CV	66 DIN	à t/min	5200
Bruit à proximité	84 dB/A	à t/min	3900 (ECE-9)
Silencieux	1 = 550 x Ø 150 mm		
Mesure des gaz	ECE-15 1,6 % CO à 650 t/min *		
Déparasitage	ECE-10 OCE, annexe 8, chiffres 3+4 = D		

Carrosserie	limousine (combi)		
Nombre de portes	3-4 + 1 AR	Indic. vit.	km/h
Ceintures sécurité	Ar4 (E) **	Rétroviseur	à gauche + à droite
Cale	-	Attelage	-
Antivol	verrouillage de la direction		
Nombre de places	t 7 av 3	centre 4	ar -
Dimensions	int.	ext.	
Longueur	1800	4340	Empottements 2340 /
Largeur	1520	1690	
Hauteur	780/1300	1910	Voie av 1430 ar 1400
Porte à faux	lat.	Voies	av - ar -
	av 940	950	ar -
	ar 940	1050	Draguage g 10700 d 10700
Distance volant - vers l'avant du véhicule	B.d. toit surélevé 1850 2460		

Poids	avant	arrière	total
Poids à vide	725	655	1380
Charge utile	340	680	1020
Poids total	1065	1335	2400
Garantie fabr.	2400		
Dimens. pneus	185 R 14 C	185 R 14 C	(Variantes +)
Ply / bar	6 / 3,75	6 / 3,75	voir
Charge	1520	1520	remarques)
pour V max	120	120	
Garantie poids remorquable avec frein	1400		
Garantie poids remorquable sans frein	400		
Garantie poids de l'ensemble			
Poids remorquable testé	1200		
Vitesse maximale selon le constructeur	120 km/h		
Vitesse maximale testée	km/h		

Equipement	CR	(E)	ou	HCR	(E)
Feux de route	CR	(E)	ou	HCR	(E)
Feux de croisement	A	(E)			
Feux de position	R-S1	(E)			
Feux rouges	R-S1	(E)			
Feux stop	1	(E)			
Cilignoteurs	av			ar	2a (E)
Catadioptrés	av			ar	I (E)
Feux de gabarit	av			ar	
Feux complément.					
Eclairage plaque	2/ séparés, au centre				
Essuie-glace	2/ balais				
Avertisseurs	Maruko 8652 NR 10 avec/ sans lave-glace				
	Nippon Denso 8652 ND 10 / 8652 ND 20				
	ou d'autres modèles homologués				

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Voiture de tourisme		
Marque et type	T O Y O T A Hiace		
Homologation N°	CH	0790 75	
Carrosserie	limousine		
Places	total	7	avant 3
Poids à vide	1380	Carburant	B
Charge utile	1020	CV-impôt	8,08
Poids total	2400	Cylindrée	1587

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- *) Mesure des gaz : la vignette ECE-15 se trouve à gauche, à l'intérieur, sur montant avant de porte.
- ***) Ceintures de sécurité : au centre ceinture sous abdominale B (E) ou CH 707 Z 03, les points d'ancrage sur le couvercle arrière du moteur testés au Technicum Cantonal de Bienne.
- +) Variante de pneus : 7.00 - 14 C 8 PR charge 1600 (4,5) V-max. 120 km/h voies inchangées.

Equipé en série d'un pare-brise en verre feuilleté.

A noter dans le permis de circulation:

(103) - Autorisation seulement valable pour un chargement de faible hauteur (sinon une paroi de protection est obligatoire).

Voiture
de tourisme

T O Y O T A

H i a c e

CH 0790 75

Fiche complémentaire

I

Complément du 18.02.81 à Safenwil - Sta

No du châssis : variante de l'emplacement = à droite, latéralement sur le montant de la porte, dans le coffre de la batterie (soulever le couvercle derrière le siège du passager).

Variante de jantes : 5 1/2 JJ x 14 (déport 25 mm) métal léger TRD ou ENKEI,
voies AV 1450 mm AR 1420 mm.

Charge garantie sur le toit : pour le toit normal = 100 kg
pour le toit surélevé - aucune.